

“Covid-19,  
vos dons, nos actions...  
Engageons-nous !”



## Face à la COVID-19, un campus universitaire et hospitalier bordelais mobilisé et uni

Depuis le 30 mars 2020, tous les acteurs du campus (universités, écoles, CHU, organismes de recherche, CROUS, associations étudiantes, etc.) se mobilisent fortement avec l'appui des collectivités territoriales pour apporter une réponse coordonnée et :

- Mettre en place des aides aux étudiants en difficultés

à Bordeaux ou à l'étranger, afin de leur permettre de poursuivre leurs cursus dans des conditions décentes,

- Développer une **ingénierie d'urgence** pour produire des équipements de protection au profit du CHU de Bordeaux et des autres professionnels exposés et **centraliser les initiatives de recherche-innovation** des enseignants-chercheurs et des praticiens hospitaliers et universitaires pour évaluation, coordination et priorisation à travers la Mission COVID-19.

## Plus de 140 donateurs particuliers et mécènes pour nous soutenir durant cette première phase : un grand Merci !



Grâce à vous, la Fondation Bordeaux Université a collecté près de **100 000 €** entre avril et septembre 2020 :

- **66 000 €** pour les étudiants, **8 200 €** pour impulser les travaux de recherche prioritaires du campus universitaire et hospitalier,
- **80 000** masques pour une valeur de **18 000 €** au bénéfice du CHU de Bordeaux et de l'université de Bordeaux.

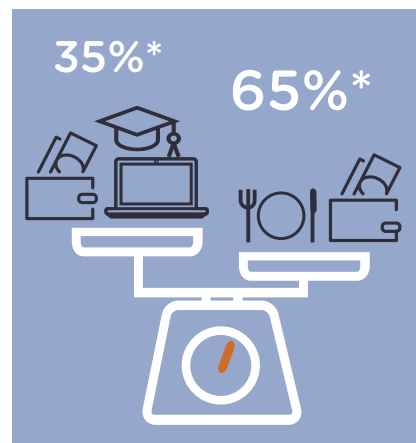
“ Un grand merci à tous nos donateurs et nos mécènes pour leur engagement ! ”

Fondation Carrefour • Fondation Groupe EDF • AND • Chaire Crisalidh : Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine • Conseil départemental Gironde • Crédit Agricole • Chaire Denis Dubourdieu : Biolaffort, Bucher Vaslin, Château Haut-Bailly, Château Lagrange, Château Palmer, Château Pichon Baron, Château Pichon Longueville Comtesse de Lalande, Chêne & Cie, Michael Paetzold, Oeno, Seguin Moreau • Chaire Droit des Affaires et Fiscalité : Archers, Bredin Prat, Covea, Darrois Villey Maillot Brochier, Deloitte, Fidal, Ixis, Lexco, Vivendi • Chaire Entrepreneuriat : Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique • Chaire Valorisation de la chimie du pin maritime : Solvay • Club Rotary • GIPSO • Groupe d'impulsion : Crédit Mutuel du Sud-Ouest, Domofrance • Hello Asso - Passerelles • Jessica AMRANE-DELAFOSSÉ • Marie BAUMEVIEILLE • Olivier BEAUMONT • Régis BEGUE • Claire BOTTE BOULANGER • Pascal BOURDOIS • Cathel BOUSQUET • Francis CARRE • Ashley CASTELLANOS JANKIEWICZ • Bernard CASTETS • Agnès CHENU • Nathalie COIQUAUD • Michèle COUTAND • Clarisse COUTURIER-GARCIA • Armelle DEBRUS • Cédric DESPLANCHES • Lydia DJIDA • Claire DOLARD • Claude DUBOSCQ • Etienne DUGUET • François DUMAREAU • Catherine DUPRAT • Bénédicte EUCHER • Carine FERRAND • Hélène FOURNIER DE MONTOUSSE • Elisabeta GOUVEIA • Corinne GRELET • Armelle GROLAUD • Gilles GUICHARD • Karine HUGUIER • Hélène JACQUET • Christopher KNUSEL • Nathalie KRIDALLAH • Jean-François LACROZE • Roland LASTENNET • Sébastien-Yves LAURENT • Adrien LE LEON • Maryse LEMERLE CHARLES • Odile LORTOLARY • Patrick MAESTRO • Claire MAZZOCCO • Mikael MEHSEN • Bruno MERY • Christophe MESNARD • Marielle MEYER • Daniel MOULY • Benoît ODAERT • Marie OTT • Annabelle OUVRARD • Yves PLANTARD • Jean-Pierre PLATEL • Olivier PUJOLAR • Charlyne QUERCIA • Bruno QUINTARD • Marie-Annick SAFRAOUI LE BARS • Solène SAVRIMOUTOU • Yves STEVENOT-DUBERNARD • Stéphanie SUSANT • Catherine TAVEAU • Hamza TEMSAMANI • Nadine THEZE • Sandrine TOGNAZZA • Daniel TRUONG LOI • Bruno VALLESPIR • Paul-Louis VERCHER • Mireille VERNAT • Christine VESCHAMBRE • Marianne VILLEMONTÉIX • Remco WALLIG • Gilles ZEMOR ainsi que 52 donateurs anonymes... **Chaque don compte !**

## Focus sur les actions de solidarités des établissements auprès des étudiants

Les établissements ont mis en place de nombreuses aides et dispositifs d'urgence auxquels les dons contribuent :

- **Aides sociales et sanitaires** : aides alimentaires (forfaits alimentaires, cartes d'achat, distribution de repas) et financières en réponse aux pertes de revenus, très forte mobilisation de l'Espace Santé Etudiants de l'université de Bordeaux
- **Aides numériques** : fourniture d'équipements informatiques et d'accès internet pour permettre aux étudiants moins favorisés de suivre les enseignements à distance et de maintenir un lien social.



**Sekou**  
Etudiant à  
l'université  
de Bordeaux

“ J'avais trouvé un emploi le 13 mars puis nous avons été confinés et je n'ai pas pu travailler. Je ne suis pas boursier et, sans source de revenus, j'ai eu la chance de bénéficier d'aides financières de la part de l'université de Bordeaux et du CROUS, ce qui m'a permis de payer mon loyer, d'avoir de quoi manger, de quoi recharger mon téléphone, mon crédit internet. Ces aides cruciales pour moi ont été mes seules sources de revenus. Je n'avais pas d'ordinateur, je prenais tous mes cours à la main. J'ai bénéficié d'une aide numérique, notamment d'un ordinateur, parce que tous les cours se passaient en ligne, et je ne pouvais pas travailler avec mon téléphone. Je ne sais pas comment j'aurais pu faire pour passer mes partiels. Je veux dire à tous ces donateurs que ce qu'ils font c'est une très belle initiative qui permet de changer grandement la vie des étudiants en situation de précarité. Il y a encore malheureusement des besoins. Je les remercie humblement tout comme l'université de Bordeaux. ”

\* répartition moyenne des dépenses des établissements remontées à la FBU



**Lisa,**  
étudiante à Bordeaux INP

Avec un vieil ordinateur de plus de 15 ans sans caméra, j'étais très pénalisée pour réaliser mes TD et suivre mes cours. Grâce à l'aide obtenue, j'ai pu acquérir un ordinateur et participer à mes examens sereinement, cela m'a sauvée. Je remercie chaleureusement l'ENSPIMA et les donateurs de la Fondation et les invite à relayer cette campagne autour d'eux car ces aides ciblées utiles aux étudiants permettent de réduire les inégalités sociales existantes dans ce contexte de pandémie.



**Manon,**  
étudiante à l'Université  
Bordeaux-Montaigne

Ce premier confinement a été très dur à vivre, avec une perte totale de revenus, plus de babysittings, d'aides aux devoirs, de job étudiant me permettant d'avoir de l'argent pour faire mes courses. Je n'avais pas d'ordinateur et étais en rupture numérique car suivre les cours sur son téléphone, est impossible. J'ai eu la chance d'obtenir une aide d'urgence pour acquérir un ordinateur, j'ai eu si peur de louper mon année. Je ne dirai jamais assez « merci » aux équipes de l'université Bordeaux Montaigne et aux donateurs de la Fondation. J'espère que ça a aidé beaucoup d'étudiants dans mon cas et que ça en aidera encore énormément.



Alors que la population étudiante reste très impactée par la crise (cours à distance, pertes emplois/stages, etc.) et que la précarité et l'isolement s'installent, nous avons plus que jamais besoin de votre soutien pour favoriser l'égalité des chances.

### > Faire un don en faveur des étudiants

A titre d'exemple, entre avril et septembre, l'université de Bordeaux a distribué

- 2710 cartes alimentaires,
- 421 forfaits informatiques,
- 622 forfaits alimentaires d'urgence, en complément de plus de 7000 paniers repas CROUS offerts...





### > **Faire un don dans le cadre de la campagne COVID**

Merci à tous pour votre soutien, passé, présent ou futur : continuons de nous mobiliser !

Soutenez les étudiants et la recherche en faisant un don\* :

- en ligne : [www.fondation.univ-bordeaux.fr](http://www.fondation.univ-bordeaux.fr)

ou

- par chèque à l'ordre de la Fondation Bordeaux Université, 166 cours de l'Argonne, 33 000 Bordeaux

\* Au titre de l'impôt sur le revenu (IRPP), votre don est réductible à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable (don à effectuer avant le 31 décembre). Au titre de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), 75 % du don versé peut être réduit directement de l'impôt dû dans la limite de 50 000 €. Le don au titre de votre entreprise est déductible de l'impôt sur les sociétés (IS) à hauteur de 60% du montant du don et dans la limite de 0,5 % du CA ht ou de 10 000 € par exercice... Pour les dons de particuliers et entreprises, si les dons dépassent ces limites, l'excédent peut être reporté sur les cinq années suivantes et faire bénéficier des mêmes avantages.